

# STAGE AGRÉÉ SSCT INITIAL : PRÉVENIR ET INTERVENIR

## (5 JOURS – PLUS DE 300 SALARIÉS)

### OBJECTIFS

Connaître l'ensemble des champs d'intervention SSCT

S'initier aux méthodes de diagnostic des risques

Être acteur de la prévention et de la santé au travail

Le stage intra permet une adaptation au secteur d'activité et de moduler le temps consacré à chaque thématique. Le CSE des entreprises et établissements de plus de 300 salariés s'appuie sur une commission SSCT mais tous les élus du CSE peuvent acquérir les notions essentielles pour analyser les situations de travail et intervenir : n'hésitez pas, formez-vous tous !

**L'EXERCICE PRATIQUE DU MANDAT (2 JOURS, SI POSSIBLE VISITE DE SITE)**

#### LES MOYENS DU CSE DANS SON RÔLE SSCT

Principes de prévention et mission générale SSCT.

Les acteurs dans l'entreprise et les interlocuteurs extérieurs.

Moyens matériels, heures de délégation.

La commission SSCT et les éventuels Représentants de Proximité.

Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes.

Accès à l'information (sources internes et externes).

#### LES INTERVENTIONS DU CSE

Articuler les travaux et réunions de la CSSCT avec le traitement des points en réunion CSE.

Consultation SSCT, recours à expert (risque grave, projet important) et avis du CSE.

Visites et inspections, enquêtes.

Danger grave et imminent, alerte en cas d'atteinte à la personne.

Accident du Travail, Maladie Professionnelle, Inaptitude.

#### L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DUERP

Les notions de santé physique et mentale, de situations de travail.

La charge de travail, les facteurs d'ambiance physique.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS).

L'aménagement des locaux. Le plan de prévention des risques.

Synthèse et suivi : revue du document unique (DUERP) et exercice.

#### LES RISQUES PSYCHO SOCIAUX (RPS)

Situer les RPS (dont le stress et le harcèlement moral) dans la démarche globale de prévention.

Le modèle des tensions de l'ANACT.

Prise en compte du travail réel sur la base d'un cas pratique.

Nombreux exercices avec le formateur.

S'initier aux méthodes de diagnostic des risques et évaluer le danger.

La visite : préparer la conduite d'entretien et observer des situations de travail.

L'enquête : recueil des données subjectives et objectives, conduite des raisonnements. Analyse de postes de travail.

Réaliser un diagnostic d'accident du travail par la méthode de l'arbre des causes.

Définir le plan d'action de votre CSSCT.

OUVERT AUX MEMBRES DES COMMISSIONS SSCT ET À L'ENSEMBLE DES ÉLUS DU CSE, FINANCÉ PAR L'EMPLOYEUR

**DURÉE**  
5 JOURS

**TARIFS**  
1800 € NETS  
PAR PARTICIPANT

7500 € NETS  
AU-DELÀ DE  
4 PARTICIPANTS